

L'ensemble de ce contexte législatif est repris et détaillé dans un tableau annexé à ce document.

Que ce soit pour suivre la consommation d'espace, ou pour répondre aux obligations législatives, il est, dans tous les cas, nécessaire d'avoir une approche à la fois chiffrée et qualitative du phénomène. Le phénomène observé étant complexe, et les bases de données diverses, la mesure de la consommation d'espace ne peut être réduite à un seul chiffre. Dans cette étude, le choix a été fait de mettre en valeur des expériences locales. Ces expériences se basent principalement sur l'utilisation d'un type de données : les fichiers fonciers.

2) Intérêts des fichiers fonciers

En matière d'occupation du sol et de consommation d'espace, comme dans bien d'autres domaines, il n'existe pas de source de données prête à l'emploi qui soit totalement satisfaisante.

Les travaux présentés dans ce rapport se sont principalement concentrés sur la source de données constituée par les fichiers fonciers et, en particulier, le millésime 2009.

Les fichiers fonciers sont des données issues de l'application MAJIC (Mise à jour des informations cadastrales) de la Direction générale des finances publiques (DGFIP). Il s'agit d'une base de données fiscale, qui renseigne sur les parcelles, les locaux et leurs propriétaires.

Au vu des possibilités offertes par la base, le ministère en charge de l'Écologie a décidé d'en faire régulièrement l'acquisition. Actuellement, les fichiers disponibles sont ceux au 1^{er} janvier 2009 et au 1^{er} janvier 2011.

Cette deuxième partie explique ce choix.

2.1. Explorer le potentiel des fichiers fonciers

Issus de sources fiscales, les fichiers fonciers présentent l'avantage, pour les services de l'État et les collectivités, de constituer **une donnée homogène sur l'ensemble du territoire national et de maille très fine** (la parcelle).

Cette donnée a donc plusieurs atouts :

- elle permet des comparaisons entre territoires ;
- elle s'avère particulièrement adaptée à l'échelle de la planification ;
- sa mise à jour régulière permet également d'envisager un suivi dans le temps.

Bien entendu, une attention particulière a été portée aux possibilités de croisement avec d'autres sources d'information. L'objectif n'est pas d'imposer les fichiers fonciers comme seule source possible, mais bien d'explorer leur potentiel dans l'étude du phénomène complexe que constitue la consommation d'espace. Les bases de données utilisées dans le cadre de ce travail sont décrites dans le glossaire.

2.2. La livraison des fichiers fonciers

Un traitement national est opéré par le CETE Nord-Picardie avant livraison. Ce traitement consiste principalement à lier les fichiers entre eux, à rajouter des variables, à calculer des agrégations à différents niveaux géographiques, à géolocaliser les parcelles et à anonymiser les propriétaires.

Sous réserve que leur demande s'inscrive dans le cadre de la déclaration CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) engageant le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, et le ministère de l'Égalité des territoires et du Logement (Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature), les établissements publics de l'État, les collectivités territoriales, les agences d'urbanisme et les EPF d'État peuvent avoir accès aux fichiers fonciers retraités par le ministère. Pour ce faire, ils peuvent s'adresser aux DDT(M) ou DREAL de leur périmètre d'intervention.

Pour plus d'informations, consulter le portail des fichiers fonciers sur le site extranet ministériel Géoinformations :

<http://extranet.geoinformations.developpement-durable.gouv.fr/fichiers-fonciers-r549.html>

L'accès au portail par internet nécessite un identifiant et un mot de passe. Ceux-ci s'obtiennent en contactant les administrateurs de Géoinformations via l'adresse de messagerie :

geoinformations@developpement-durable.gouv.fr

Les services ayant accès à l'intranet du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie peuvent accéder directement à la rubrique par le lien suivant :

<http://geoinfo.metier.i2/fichiers-fonciers-r549.html>